

publié par la Société Littéraire et Historique de Québec, en 1861, ¹ contient un certain nombre de pièces justificatives qui contribuent beaucoup à jeter un nouveau jour sur les causes qui précipitèrent la capitulation de Québec. Il est évident, d'après toutes ces pièces, que M. de Ramezay n'avait d'autre alternative à prendre que de capituler.

Après la capitulation de Québec, ainsi qu'il en avait été convenu entre l'amiral Saunders et le général Townshend d'une part, et M. de Ramezay de l'autre, le lieutenant du roi à Québec fut conduit en France.

Le roi lui accorda une pension de 800 livres.

Nous n'avons guère de renseignements sur M. de Ramezay après son départ pour la France.

En 1767, il résidait à Paris. ²

D'après un document cité par M. Doughty, M. de Ramezay serait mort à Cayenne, dans l'hiver de 1771-1772. ³

M. de Ramezay avait épousé, à Trois-Rivières, le 6 décembre 1728, Louise Godefroy de Tonnancour, fille de René Godefroy de Tonnancour et de Marguerite Ameau. De ce mariage, naquirent six enfants qui, tous, à part l'aînée, moururent en bas âge.

I

CHARLOTTE-MARGUERITE DE RAMEZAY

Née à Trois-Rivières le 15 novembre 1729.

Mariée, à Québec, le 7 mars 1758, à Antoine-Joseph

¹ *Mémoire du sieur de Ramezay, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville, le 18 septembre 1759, d'après un manuscrit aux Archives du bureau de la Marine, à Paris.* Des presses de John Lovell, Québec—1861.

² *Etat général de la noblesse canadienne, résidant actuellement dans la province de Québec, ou au service de l'armée française—Rapport sur les archives canadiennes pour 1888,* p. 33.

³ *Rapport sur les archives canadiennes pour 1905,* p. 495.